



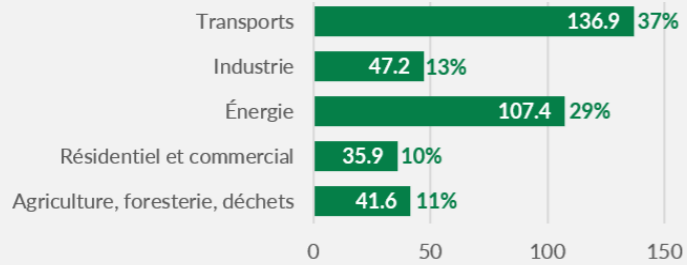
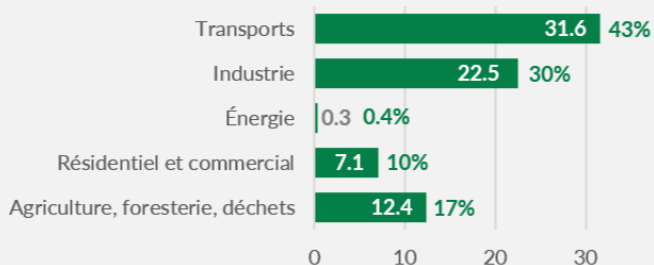
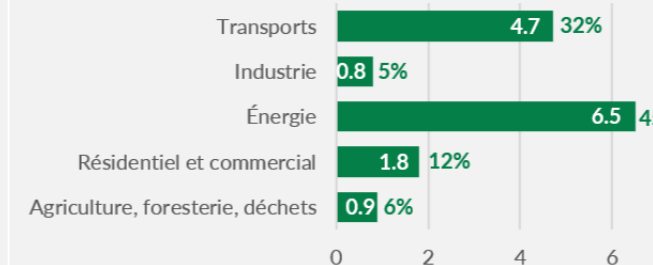
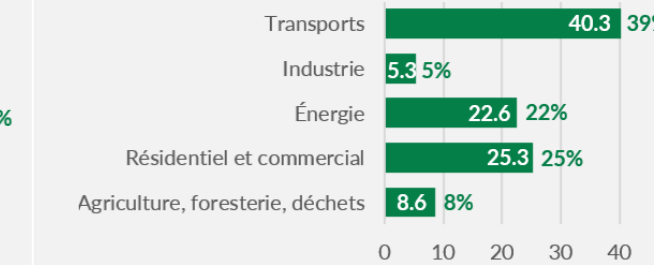


Les gouvernements participants de WCI, inc. forment **le plus grand marché du carbone des Amériques** et l'un des plus grand au monde.

Avec près de 5 000 kilomètres et une frontière nationale qui les sépare, **le Québec et la Californie** exploitent le marché du carbone le plus dispersé géographiquement et le seul réunissant des gouvernements infranationaux de deux pays distincts. Leur quête commune visant à atteindre des objectifs ambitieux de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES), et ce au meilleur coût, a permis d'établir **un marché du carbone stable et flexible** qui constitue un exemple phare de collaboration climatique internationale.

**La Nouvelle-Écosse** s'est jointe à WCI, inc. en 2018. Elle exploite aussi un système provincial de plafonnement et d'échange depuis 2019 et ses ventes aux enchères ont débuté en 2020. Son marché n'est pas lié à ceux du Québec et de la Californie.

**L'État de Washington** a rejoint WCI, inc. à la fin de 2021 pour appuyer la mise en œuvre de son système de plafonnement et d'investissement, qui a débuté en 2023.

	<b>Californie, USA</b> Lancement du système : 2012 Liaison : Québec (2014) 	<b>Québec, CAN</b> Lancement du système : 2013 Liaison : Californie (2014) 	<b>Nouvelle-Écosse, CAN</b> Lancement du système : 2019 Liaison : Non applicable 	<b>Washington, USA</b> Lancement du système : 2023 Liaison : Non applicable 
<b>1. Langue principale</b> 🗨️	Anglais	Français	Anglais	Anglais
<b>2. Fuseau horaire</b> 🕒	Heure du Pacifique	Heure de l'Est	Heure de l'Atlantique	Heure du Pacifique
<b>3. Superficie</b> 🌍	423 967 km <sup>2</sup>	1 542 056 km <sup>2</sup>	55 284 km <sup>2</sup>	184 661 km <sup>2</sup>
<b>4. Produit intérieur brut (PIB)</b> 🏠	4 207 milliards \$ CA / 3 356 milliards \$ US (2021)	504 milliards \$ CA / 402 milliards \$ US (2021)	52 milliards \$ CA / 41 milliards \$ US (2021)	836 milliards \$ CA / 667 milliards \$ US (2021)
<b>5. Population</b> 👤	39,0 millions (2022)	8,7 millions (2022)	1,0 million (2022)	7,8 millions (2022)
<b>6. Émissions totales de GES, par secteur d'activité en 2020 (Mt éq. CO<sub>2</sub>)</b> <sup>1</sup>	369,2 Mt éq. CO <sub>2</sub> , voir <a href="#">l'inventaire des émissions</a> 	74,0 Mt éq. CO <sub>2</sub> , voir <a href="#">l'inventaire des émissions</a> 	14,6 Mt éq. CO <sub>2</sub> , voir <a href="#">l'inventaire des émissions</a> 	102,1 Mt éq. CO <sub>2</sub> , voir <a href="#">l'inventaire des émissions</a> 
<b>7. Cibles de réduction de GES</b> 🎯	- 2020 : Retour au niveau de 1990 - 2030 : -40 % sous le niveau de 1990 - 2045 : -80 % sous le niveau de 1990 et carboneutralité	- 2020 : -20 % sous le niveau de 1990 - 2030 : -37,5 % sous le niveau de 1990 - 2050 : carboneutralité	- 2020 : -10 % sous le niveau de 1990 - 2030 : -53 % sous le niveau de 2005 - 2050 : carboneutralité	- 2020 : Retour au niveau de 1990 - 2030 : -45 % sous le niveau de 1990 - 2050 : -95 % sous le niveau de 1990 (carboneutralité)
<b>8. Plafond et couverture</b> 📊	<b>294,1 Mt éq. CO<sub>2</sub> (2023)</b> ~75 % des émissions (2020) sont couvertes ~ 25 % non couvertes	<b>52,8 Mt éq. CO<sub>2</sub> (2023)</b> ~77 % des émissions (2020) sont couvertes ~ 23 % non couvertes	<b>12,1 Mt éq. CO<sub>2</sub> (2023)</b> ~87 % des émissions (2020) sont couvertes ~ 13 % non couvertes	<b>63,3 Mt éq. CO<sub>2</sub> (2023)</b> ~70 % des émissions (2020) sont couvertes ~ 30 % non couvertes
<b>9. Secteurs visés</b> 🏭	- Producteurs et importateurs d'électricité - Grands émetteurs industriels <sup>2</sup> - Distributeurs de combustibles fossiles <sup>3</sup>	- Producteurs et importateurs d'électricité - Grands émetteurs industriels <sup>2</sup> - Distributeurs de combustibles fossiles <sup>3</sup>	- Producteurs et importateurs d'électricité - Grands émetteurs industriels <sup>2</sup> - Distributeurs/importateurs de combustibles fossiles <sup>3</sup>	- Producteurs et importateurs d'électricité - Grands émetteurs industriels <sup>2</sup> - Distributeurs/importateurs de combustibles fossiles <sup>3</sup>
<b>10. GES visés</b> ☁️	CO <sub>2</sub> , CH <sub>4</sub> , N <sub>2</sub> O, SF <sub>6</sub> , HFC, PFC, NF <sub>3</sub> et autres GES fluorés	CO <sub>2</sub> , CH <sub>4</sub> , N <sub>2</sub> O, SF <sub>6</sub> , HFC, PFC et NF <sub>3</sub>	CO <sub>2</sub> , CH <sub>4</sub> , N <sub>2</sub> O, SF <sub>6</sub> , HFC, PFC et NF <sub>3</sub> .	CO <sub>2</sub> , CH <sub>4</sub> , N <sub>2</sub> O, SF <sub>6</sub> , HFC, PFC, NF <sub>3</sub> et autres GES fluorés
<b>11. Seuils d'émission (émetteurs visés)</b> ⚠️	- Établissements et distributeurs de gaz naturel et de carburants pour les transports ≥25 kt éq. CO <sub>2</sub> /an - Importateurs d'électricité - Les installations industrielles de 10 à < 25 kt éq. CO <sub>2</sub> /an peuvent s'inscrire volontairement comme émetteurs visés	- Établissements ≥25 kt éq. CO <sub>2</sub> /an - Distributeurs de carburants distribuant ≥200 L/an - Les installations industrielles de 10 à < 25 kt éq. CO <sub>2</sub> /an peuvent s'inscrire volontairement comme émetteurs visés	- Établissements industriels et électriques ≥ 50 kt éq. CO <sub>2</sub> /an - Importateurs d'électricité > 10 kt éq. CO <sub>2</sub> /an - Fournisseurs de produits pétroliers produisant ≥ 200 L de carburant en Nouvelle-Écosse; distributeurs de gaz naturel produisant ≥ 10 kt éq. CO <sub>2</sub> /an brûlé en Nouvelle-Écosse	- Établissements industriels et électriques ≥ 25 kt éq. CO <sub>2</sub> /an - Importateurs d'électricité et distributeurs de carburants produisant > 25 kt éq. CO <sub>2</sub> /an brûlé dans l'État. - Certaines installations peuvent s'inscrire volontairement.
<b>12. Participants au marché</b> 🏛️	786 entités inscrites (Déc-2022), voir la <a href="#">liste complète</a>	178 entités inscrites (Déc-2022), voir la <a href="#">liste complète</a>	23 entités inscrites (Déc-2022), voir la <a href="#">liste complète</a>	Non disponible pour l'instant.
<b>13. Période de conformité</b> ⚖️	4 <sup>e</sup> période de conformité (2021-2023)	4 <sup>e</sup> période de conformité (2021-2023)	1 <sup>ère</sup> période de conformité (2019-2022)	1 <sup>ère</sup> période de conformité (2023-2026)
<b>14. Fréquence des ventes d'unité d'émissions</b> ⚖️	- <a href="#">Ventes aux enchères</a> trimestrielles - Ventes de gré-à-gré au besoin	- <a href="#">Ventes aux enchères</a> trimestrielles - Ventes de gré-à-gré au besoin	- 2-4 <a href="#">ventes aux enchères</a> par année - Ventes de gré-à-gré au besoin	- ≤ 4 <a href="#">ventes aux enchères</a> par année - Ventes de gré-à-gré au besoin
<b>15. Crédits compensatoires</b> 📄	National et ceux délivrés par un partenaire (Québec)	National et ceux délivrés par un partenaire (Californie)	L'utilisation des crédits compensatoires n'est pas prévue	National et ceux délivrés par un partenaire (éventuel)
<b>16. Prix des unités d'émissions</b> 💰	27,85 \$ US (Fév-2023), voir <a href="#">l'historique</a>	27,85 \$ US / 37,17 \$ CA (Fév-2023), voir <a href="#">l'historique</a>	28,25 \$ CA (Nov-2022), voir <a href="#">l'historique</a>	27,85 \$ US (Fév-2023), voir <a href="#">l'historique</a>
<b>17. Revenus des ventes, 2023-Q1</b> 💰	23,2 milliards \$ US / 29,8 milliards \$ CA depuis 2012 <sup>4</sup> , voir le <a href="#">sommaire</a>	5,7 milliards \$ US / 7,3 milliards \$ CA depuis 2013, voir le <a href="#">sommaire</a>	99 millions \$ US / 124 millions \$ CA depuis 2020, voir le <a href="#">sommaire</a>	300 millions \$ US / 408 millions \$ CA depuis 2023, voir le <a href="#">sommaire</a>
<b>18. En savoir plus</b> ⓘ	<a href="#">Système Web du système de la Californie</a>	<a href="#">Site Web du système du Québec</a>	<a href="#">Site Web du système de la Nouvelle-Écosse</a>	<a href="#">Site Web du système de Washington</a>

<sup>1</sup> Ne comprend pas les émissions liées à l'utilisation des terres, changement d'affectation des terres et foresterie.

<sup>2</sup> Y compris cimenteries, alumineries, producteurs de verre, de chaux, d'hydrogène, de métal et d'acier, de plomb et d'acide nitrique, producteurs, raffineurs et distributeurs de produits pétroliers et gaziers, pâtes et papiers (y compris les installations de cogénération codétenues/exploité dans l'une ou l'autre de ces installations).

<sup>3</sup> Y compris les fournisseurs de gaz naturel, les fournisseurs d'essence de base reformulée destinée à être mélangée à des composés oxygénés (RBOB) et le mazout distillé, les fournisseurs de gaz de pétrole liquide et les fournisseurs de gaz naturel liquéfié.

<sup>4</sup> Revenus des ventes aux enchères déposés dans le California Greenhouse Gas Reduction Fund (GGRF). Ne comprend pas les revenus des ventes d'unités consignées par les entités de la Californie (i.e. les services publics de distribution d'électricité et les fournisseurs de gaz naturel).